



DECLARATION DES PERFORMANCES

N°0152-2013

selon l'annexe du Règlement délégué (UE) N°574/2014 modifiant l'annexe III du Règlement UE n°305/2011 (Règlement Produits de Construction)



1 - Code d'identification unique du produit type :

CIMENT PROMPT VICAT

2 - Usage(s) prévus :

Préparation de béton, mortier, coulis et autres mélanges destinés à la construction et à la fabrication de produits de construction

3 - Fabricant :

PRB - 16 Rue de la Tour - CS 10018 - 85150 LES ACHARDS - FRANCE

4 - Mandataire :

Non applicable

5 - Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances :

Système d'évaluation 1+

6(a) - Norme harmonisée :

ETA-07/0019 : /

Organisme(s) notifié(s) :

CSTB N°0679

Certificat(s) de conformité du contrôle de la production en usine N° : 0679-CPR-0227

7- Performance(s) déclarée(s) :

Caractéristiques essentielles	Performances
Ciments courants (sous familles), constituants et composition	CNP
Résistance à la compression :	
- à 15 minutes	≥ 3 MPa
- à 28 jours	≥ 20 MPa
Temps de prise	≤ 4 min
Retrait	≤ 1500 µm/m
Perte au feu	≤ 14,0 %
Stabilité :	
- Expansion	≤ 20 mm
- Teneur en SO ₃	≤ 4,0 %
Teneur en chlorure	≤ 0,10 %
Émission de substances dangereuses	Voir FDS

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

À Les Achards , le 01/07/2013

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Philippe DEBEAUPUIS
Directeur Technique